

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2019

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° BIEP DE DIFFUSION 2019-195400	Catégorie statutaire : A
Intitulé du poste (F/H): Maître de Conférence des ENSA	Corps : Maîtres de Conférences (MCF)
Champ disciplinaire : HCA	Code corps : MAEA
Histoire et Cultures Architecturales	<i>Date de la prise de fonction / 01/09/2019</i>
Recrutement effectué au titre de :	
- La première catégorie de concours (*)	

Domaine(s) Fonctionnel(s) : : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine - 3 Quai Panhard et Levassor 75013 Paris

Missions et activités principales

L'ENSA de Paris Val de Seine recrute une enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence dans le domaine Histoire et Cultures Architecturales

Ses missions sont les suivantes :

Définir et assurer un projet

- **Pédagogique :**

L'enseignant(e) recruté(e) prendra en charge les enseignements suivants :

En cycle Licence, l'enseignant-e sera appelé-e - en cohérence avec le nouveau projet pédagogique de l'établissement - à assurer en liaison avec les 2 professeurs HDR et les enseignants du champ :

. la coordination, la mise en œuvre et la participation d'un module obligatoire d'enseignement en S6 sur le Patrimoine et la transformation de l'existant pour l'ensemble de la promotion. Le module doit répondre aux objectifs mis en place par la réforme de l'enseignement en architecture et de la Mesure 8 de la Stratégie pluriannuelle en faveur de la transformation de l'existant du ministère de la Culture. Cette formation obligatoire, doit favoriser la connaissance fine du bâti existant (analyse architecturale, constructive et historique, relevé, diagnostics, pathologies, etc.) et la prise en compte des évolutions techniques et réglementaires dans la réhabilitation et dans la création dans l'existant. L'enseignement a un caractère transdisciplinaire. Il engage les enseignements de projet, de culture constructive, et de culture historique sur la modification de l'existant pour former aux enjeux de réutilisation du bâti.

L'ENSA Paris Val de Seine propose la création de cette nouvelle plage composée d'enseignements associés au projet. Ces enseignements seront constitués de travaux intégrant des cours spécifiques. Il s'agit d'« Espaces transdisciplinaires en lien avec le projet ». Cet enseignement partagé permet de croiser les disciplines, dont histoire, construction et représentation, avec le projet architectural de transformation de l'existant.

L'enseignant devra assurer en liaison avec les enseignants du champ :

- . un cours (20h), de théorie de l'architecture. Il est souhaité que ce cours constitue une introduction à l'histoire de théories architecturales en relation aux approches environnementales : origines, enjeux et perspectives.
- . des TD d'analyse historique et architecturale « in situ » en S1, qui mobilisent les méthodes de représentation et sollicitent l'appréhension du contexte, de la matérialité constructive et des usages.
- . un cours d'histoire de l'architecture de la période moderne qui aborde dans un cadre chronologique et thématique la production architecturale dans sa complexité : inscription dans une culture, dans une société et dans des pratiques inscrites dans leurs contextes.
- . la coordination, la participation et la mise en œuvre des semaines intensives semestrielles focalisé sur une problématique particulière. Cette semaine intensive permet plusieurs modalités pédagogiques telle : Le « workshop », soit un projet intensif réalisé en une semaine ; soit une expérimentation impliquant l'intégration d'une ou plusieurs d'autres champs disciplinaires autres que l'histoire.
- . En cycle Master, il/elle participera au Domaine d'Etudes 6 « Transformations. Temporalités des patrimoines et de l'existant ».
- . Il/elle participe à la mise en œuvre de la double formation de Master Université IUAV Venise- ENSA PVS « La modification de l'existant. Architecture, patrimoine, temporalité ».
- . Il/elle participe activement à l'animation du séminaire « Héritage et création architecturale urbaine et paysagère » et à l'encadrement des mémoires de recherche en liaison avec un enseignant du champ.
- . Il/elle est en mesure d'intervenir- en S9 et S10 - dans l'encadrement des enseignements de projet notamment portant sur la transformation de l'existant, le patrimoine et la réhabilitation.
- . Il/elle anime un cours (20h), d'histoire de l'architecture destiné aux étudiants du S7 ou S8. Il est souhaité que ce cours constitue une introduction à l'histoire de l'architecture en relation avec les problématiques de la santé, le bien-être et le confort.

- **Scientifique**

- . Intensification des relations entre enseignement et recherche.
- . Participation aux charges scientifiques par rapport aux axes de développement de la recherche dans l'école, et notamment Il/elle doit renforcer les axes stratégiques transversaux et interdisciplinaires définis dans le projet de formation 2019-2024 de l'ENSAPVS :
- . Axe « Architecture et recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication »
- . Axe « Espace public, temporalités, habitat »
- . Axe « Architecture, santé, vulnérabilités »
- . Participation à la valorisation de la recherche (publications, revue).

L'enseignant(e) participera aux activités de recherche de l'école et contribuera par ses enseignements et sa participation à des conférences ou à des colloques scientifiques au développement de la recherche au sein de l'établissement.

Il/elle fera valoir le cadre de référence et l'articulation de ses travaux par rapport aux axes de recherche des deux laboratoires de l'école, le CRH et l'EVCAU.

- **Autres tâches**

– expériences et compétences souhaitées :

- . Il est attendu que l'enseignant/e – grâce à des expériences avérées - puisse contribuer efficacement à l'objectif de développement des réseaux scientifiques et pédagogiques de l'établissement, notamment avec l'Université Paris Diderot.
- . Participation aux activités du Domaine d'études 6 « Transformations. Temporalités des patrimoines et de l'existant ».

- . Encadrement de stages des rapports d'études de fin de licence.
- . Participation à des jurys de mémoire, de PFE et de PFE recherche.
- . Le cas échéant, participation aux instances administratives et pédagogiques de l'école.

Charges horaires d'enseignement et de recherche :

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Expériences et compétences souhaitées :

Savoir-faire : Il est souhaité que l'enseignant-e soit en mesure de revisiter les relations historiques et opérationnelles entre l'architecture, le patrimoine, l'écologie et les questionnements contemporains. A cette fin sont attendus des savoirs appropriés en histoire générale de l'architecture et des capacités à problématiser et à mettre en perspective les questions de l'intervention contemporaine dans l'existant et dans le patrimoine.

Savoir-être : Le/la candidat(e) saura s'intégrer à l'équipe pédagogique déjà en place, et créer des passerelles entre l'enseignement de l'histoire et les autres disciplines, notamment les villes et territoires, la construction et la conception architecturale et urbaine.

Diplôme d'architecte, doctorat en histoire de l'architecture ou en histoire de l'art ou équivalent souhaité

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil :

(*) La première catégorie de concours est ouverte aux candidats inscrits sur la liste de qualification qui remplissent les conditions fixées au 1 de l'article 31 du décret 2018-105 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA

Art. 31. – *Les candidats à l'inscription sur la liste de qualification mentionnées à l'article 30 doivent remplir l'une des conditions suivantes :*

1 - Etre titulaire, à la date de clôture des inscriptions, du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Les titulaires de diplômes d'enseignement supérieur, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le conseil national des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture ;

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'école est située dans un nouveau campus universitaire parisien, sur un site proche à la fois de la très grande bibliothèque et de la banlieue est de Paris et est associée par décret à l'Université Paris Diderot, et à partir de 2019 à l'Université de Paris issue de la fusion de Paris 7 et Paris 5. Elle est également en convention avec l'Université Sorbonne Paris Cité. Communauté d'enseignement supérieur de l'architecture de 2300 personnes, le nombre de ses étudiants (2030) et de ses enseignants (254) lui permet de présenter des conceptions de l'architecture et des approches pédagogiques diversifiées et de qualité. La diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constituent l'un des atouts majeurs de l'ENSA Paris Val de Seine.

En premier cycle, le programme de l'école vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation générale et un regard

critique.

En deuxième cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre plusieurs domaines de réflexion et d'enseignement, restructurés à la rentrée 2016-2017 autour des 6 thèmes suivants : « Architectures-Laboratoire des territoires ouverts » ; « Ecologies » ; « Expérimental » « Faire » ; « Territoires de l'architecture » ; « Architectures des territoires en mutations »

Elle élabore un nouveau programme pédagogique pour la période 2019-2024 qui fait évoluer substantiellement le cycle licence et consolide son cycle master; L'école invite 30 % de ses diplômés (1 étudiant en architecture sur 10) à s'engager dans une formation post-diplôme d'état d'architecte.

Elle ouvrira à la rentrée 2019-2024 deux doubles diplômes internationaux, l'un avec l'IUAV de Venise et l'autre avec le Politechnico de Milan.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :

La recherche à l'ENSAPVS s'articule autour de cinq axes définis dans le projet de formation 2019-2024 :

- . Axe « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication »
- . Axe « Fabrication et circulation des modèles »
- . Axe « Architecture, santé, vulnérabilités »
- . Axe « Espace public, temporalités, habitat »
- . Axe « Architecture, culture et intelligence numérique »

Ces axes de recherche se développent dans deux unités de recherche à l'ENSAPVS (CRH-LAVUE et EVCAU) et en partenariat avec des unités de recherche de l'Université de Paris.

Le Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH) est une équipe de l'UMR CNRS 7218 Laboratoire Ville Architecture et Urbanisme (LAVUE). Associant l'architecture et les sciences sociales, le CRH-LAVUE se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux des chercheurs du CRH-LAVUE sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé. Ils traitent :

- . des problématiques de l'habitat, du logement et de l'habiter, des vulnérabilités et des engagements résidentiels ;
- . des processus politiques de production de la ville en train de se faire et de se défaire ;
- . des territoires et des territorialités touchés par les processus d'esthétisation et de patrimonialisation ainsi que par les inégalités sociales ;
- . des liens et des circulations entre théories, recherche et pédagogie de l'architecture.

Les terrains étudiés portent souvent sur la ville de Paris mais sont également tournés vers l'international (Europe, Afrique du Nord et subsaharienne, Moyen-Orient, Asie, Amérique latine, Amérique du Nord).

Les travaux de l'équipe s'inscrivent dans les axes de l'UMR LAVUE (voir <http://www.lavue.cnrs.fr>).

L'EVCAU (EA7540) comprend des enseignants-chercheurs issus de toutes les disciplines enseignées en ENSA (architecture, histoire, ingénierie, sociologie...). Ses membres sont pour la plupart enseignants-chercheurs de l'ENSAPVS.

EVCAU intervient de façon déterminante dans le master Ville Architecture Patrimoine de l'université Paris Diderot devenue Université de Paris.

Les membres de l'équipe de recherche encadrent des doctorants au sein de l'école doctorale ED 382.

Initialement, centrées sur les usages et mises en œuvre des techniques numériques et sur le patrimoine, ces recherches se développent aujourd'hui selon trois axes :

- . Les humanités numériques
- . Les temporalités et les modèles
- . L'architecture, la santé et les vulnérabilités.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Envois des candidatures :

Dépôt des candidatures sur la plate-forme Démarches simplifiées

Lien internet :

https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/pvaldeseine5_mcf_hca_cat1

Le contenu du dossier de candidatures est précisé sur la plate-forme démarches simplifiées.

Modalités de recrutement :

Une première phase de recevabilité administrative sera assurée par l'ENSA Paris Val de Seine.

Puis les candidatures recevables administrativement seront examinées par le comité de sélection dédié qui retiendra une liste de candidats pour l'audition.